

# CONTACT

## BULLETIN D'INFORMATION



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES PÉDICURES-PODOLOGUES  
FRANCHE-COMTÉ



SEPTEMBRE 2011  
NUMERO 9

Dans ce numéro	
L'éditorial	1
Bilan comptable 2010	2
Recommandations plateau technique	3
Réunions d'information	4
Investissement dans l'Ordre	4
Chambre Disciplinaire 1ere Instance	4
Liste des pédicures-podologues	5-6
Liste des cabinets secondaires	7
Mouvements du Tableau	7

## L'EDITORIAL

Chères Consœurs, chers Confrères,

La rentrée 2011 sera marquée par de nombreuses inscriptions dans notre région de jeunes diplômés.

Bien avant la publication de Repères, des jeunes de toutes les écoles confondues ont décidé de s'inscrire en Franche Comté ou de revenir s'installer dans leur région natale.

Preuve s'il en était besoin que nous sommes dans une douce région. C'est notre plus forte progression d'inscription depuis de nombreuses années. (nous accueillons 7 nouveaux professionnels).

L'outil PODEMO est bien utilisé (une mise à jour a été effectuée début août).

Il apparaît que dans la plupart des zones géographiques de notre région, l'équilibre bassin de vie/podologue est bien respecté.

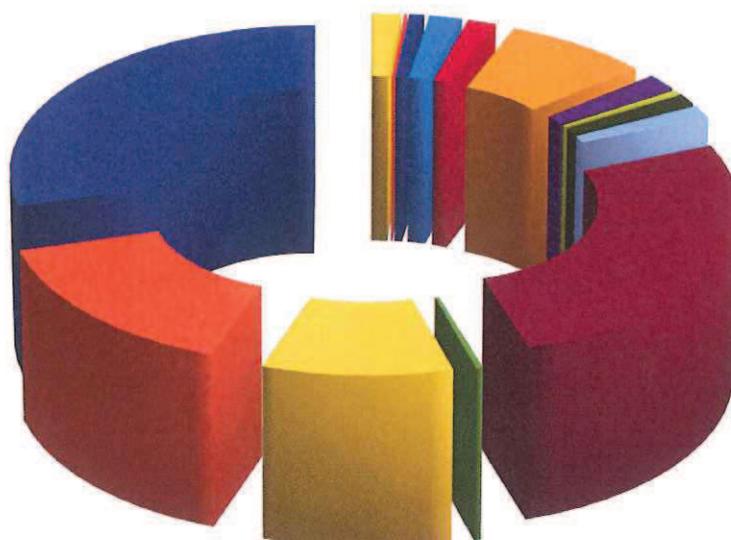
Cependant, dans les zones urbaines, il existe une surdensité professionnelle alors que dans les zones rurales, il y a encore des possibilités d'installation de cabinets principaux.

Notre secrétaire administrative est à votre disposition sur simple rendez-vous pour exploiter toutes les possibilités de ce logiciel.

Je vous souhaite une bonne reprise ou de bonnes vacances pour les chanceux de septembre

*Valérie BAILLEUL, Présidente*

# BILAN COMPTABLE 2010



■ Salaire	■ France Telecom
■ Loyer	■ Charges sociales
■ frais conseillers	■ Impôts locaux
■ frais conseillers CH Disciplinaire	■ Femme de ménage
■ Indemnités conseillers	■ Repas
■ Indemnités conseillers CH Disciplinaire	■ Médecine du travail
■ Frais postaux	■ EDF
■ Frais postaux CH. Disciplinaire	■

Salaire	14723,00
Loyer	7560,00
frais conseillers	4806,00
frais conseillers CH Disciplinaire	178,00
Indemnités conseillers	13220,00
Indemnités conseillers CH Disciplinaire	700,00
Frais postaux	597,00
Frais postaux CH. Disciplinaire	201,00
France Telecom	890,00
Charges sociales	4020,00
Impôts locaux	777,00
Femme de ménage	897,00
Repas	400,00
Médecine du travail	63,00
EDF	784,00

# LE PLATEAU TECHNIQUE

## Recommandation de pratique professionnelle en pédicurie-podologie

La première recommandation de pratique professionnelle publiée par l'Ordre est en ligne depuis le début de l'année et préfigure une série d'autres recommandations qui devraient voir le jour petit à petit.

Ce premier texte concerne le plateau technique du cabinet de pédicurie podologie et est plus axé sur la partie de notre activité consacrée au soin pédicural.

Il est important de définir ce que représente une recommandation pour ensuite pouvoir comprendre l'importance que revêt le contenu de ce texte.

En tout premier lieu il est nécessaire de préciser que cette première recommandation résulte d'un travail réalisé par des experts issus ou ayant un lien avec le monde de la santé mais pas forcément pédicures-podologues.

De fait un pharmacien, un chirurgien-dentiste, un médecin, une infirmière, un industriel ont travaillé avec quatre pédicures podologues au sein d'un groupe de travail, les membres de ce groupe ayant été choisis par ce que l'on appelle le groupe promoteur, équipe de trois personnes (un chirurgien dentiste et deux pédicures podologues) à qui l'Ordre national des pédicures-podologues a demandé d'élaborer une recommandation.

La publication de ce travail a été effectuée dès que le Conseil national a pris connaissance du contenu en fin d'année 2010.

Quelle est la portée de cette recommandation?

Ce travail réalisé en toute indépendance par une équipe d'experts complètement indépendants de l'instance ordinale, revêt dès à présent le caractère de texte de référence pour la pratique professionnelle.

S'appuyant sur l'article R 4322-77 de notre code de déontologie le groupe de travail s'est basé sur les données acquises de la science et on peut dire que cette recommandation est la référence de valeur minimale exigible à sa date de publication.

Cependant si elle ne peut avoir un caractère impératif, elle est informative et montre au praticien ce qu'est le minimum exigible pour répondre aux besoins des patients en toute sécurité avec une bonne efficacité.

Cette recommandation "le plateau technique" officiellement publiée peut dès à présent être citée par un patient ou des représentants d'usagers pour la mise en cause de professionnels dont les locaux ou moyens techniques utilisés sont en deçà des préconisations figurant dans cette publication.

Le professionnel devra en cas de mise en cause démontrer le bien fondé de son choix et apporter la preuve du caractère inapproprié de cette recommandation dans le cas précis qui l'oppose au patient....

Cette recommandation doit être lue par chaque professionnel qui doit s'imprégner de tous les conseils et les respecter.

Pour beaucoup si ce n'est la grande majorité des pédicures podologues cette recommandation va sembler bien minimaliste car les procédures appliquées chaque jour au sein de leurs cabinets sont bien plus avancées et c'est tant mieux.

Hélas, les positions irresponsables de certains professionnels mettent en danger les patients! L'une de nos missions fondamentales de l'Ordre est de veiller à la sécurité des patients.

Procurez vous cette première recommandation sur le site de l'ONPP ! Vous pouvez la télécharger ! Lisez là! Et si des questions se posent à vous le conseil est là pour y répondre.

*Philippe Laurent, Vice Président*

## REUNIONS D'INFORMATION

L'Ordre des Pédiçures-Podologues de Franche-Comté a convié le 20 avril dernier les Pédiçures-Podologues du département du jura et le 27 mai les professionnels de la région de Belfort-Montbéliard.

Les membres du Conseil de l'Ordre et notre secrétaire administrative, Jeannine PIQUARD, ont rencontré sept confrères à Lons le Saunier et une douzaine de confrères à Montbéliard.

Ceci permit à certains de se retrouver avec plaisir et pour d'autres de faire connaissance. L'ambiance fut conviviale autour d'un bon repas.

Beaucoup de questions sur l'Ordre ont été posées en particulier sur les cabinets secondaires, sur les EPP (évaluation des pratiques professionnelles) et le renouvellement de la moitié du bureau en 2012.

Les Pédiçures-Podologues présents ont souhaité qu'une rencontre de ce style soit renouvelée l'année prochaine dans notre région avec peut-être plus de participants, car le contact avec l'Ordre reste encore difficile pour certains et c'est l'occasion de comprendre le rôle de celui-ci.

*Sylvie BLANC SPERBER, Secrétaire Générale*

## INVESTISSEMENT DANS L' ORDRE

2012, année des prochaines élections pour le renouvellement des membres du bureau de votre cropp.

Pour préparer cet événement, vous qui lisez ces quelques lignes, pourquoi ne pas vous proposer pour accompagner notre équipe du Conseil Régional de l'Ordre des pédiçures-podologues de Franche-Comté.

En effet, les pédiçures-podologues vont de nouveau avoir à élire ou réélire certains membres du bureau.

Plus vous serez nombreux à proposer votre candidature, plus les idées fuseront et surtout le Conseil Régional sera heureux de vous accueillir parmi les membres de son bureau et de travailler avec de nouveaux élus.

Vous voulez comprendre ce que représente l'ordre, comment fonctionne l'ordre, tous les renseignements utiles sont à votre disposition sur le site [www.onpp.fr](http://www.onpp.fr)

Les modalités des élections, les renseignements seront fournis ultérieurement.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Conseil Régional par tel : 03 81 83 20 27 ou par mail :

[contact@franche-comte.cropp.fr](mailto:contact@franche-comte.cropp.fr)

*Camille Blum*

## CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE 1<sup>ere</sup> INSTANCE

**Audience du 07 février 2011**  
**Tribunal Administratif de Besançon**

**AFFAIRE : 10-07** : Plainte du CROPP c/X pour infraction aux articles du Code de déontologie des pédiçures-podologues :

Article R.4322-78 (manquement à l'obligation de fournir l'attestation de Responsabilité Civile Professionnelle)

Après délibéré, la Chambre disciplinaire de 1<sup>ère</sup> Instance a prononcé la sanction suivante : Blâme

**AFFAIRE : 10-08** : Plainte du CROPP c/X pour infraction aux articles du Code de déontologie des pédiçures-podologues :

Article R.4322-85 (absence de communication à l'Ordre d'un contrat de remplacement)

Après délibéré, la Chambre disciplinaire de 1<sup>ère</sup> Instance a prononcé la sanction suivante : Avertissement

# LISTE DES PEDICURES-PODOLOGUES DE FRANCHE-COMTE

## DOUBS

PEGEOT Stéphane	25400 AUDINCOURT
PRENAT Stéphanie	25400 AUDINCOURT
SCHNEIDER Alain	25400 AUDINCOURT
BONADEI Véronique	25110 BAUME LES DAMES
ALCHENBERGER BONY Laurence	25110 BAUME LES DAMES
BOULY DE LESDAIN Marion	25000 BESANCON
CHEGNION Olivier	25000 BESANCON
PARMENTIER Nicolas	25000 BESANCON
FUTIN CHENAL Pascale	25000 BESANCON
GIRARDIN WIEGERT Edith	25000 BESANCON
MARCHANDEAU Perrine	25000 BESANCON
MAUVILLY-THOLOMIER Agnès	25000 BESANCON
OUDOT-MONTENOISE Brigitte	25000 BESANCON
PELLATON-SZEJMAN Reine	25000 BESANCON
PIERRE-LEANDRE Christian	25000 BESANCON
RIZZOTTO Julien	25000 BESANCON
RUAUD RIZZOTTO Héléne	25000 BESANCON
ZURBACH Laurent	25000 BESANCON
MARTINAND Karine	25000 BESANCON
LAMBERT Yves-Adrien	25000 BESANCON
BLOT Mathilde	25720 BEURE
BLUM Camille	25410 ECOLE VALENTIN
GEOFFROY Audrey	25410 ECOLE VALENTIN
REBOUL Florence	25410 ECOLE VALENTIN
BILICHTIN Christelle	25480 MISEREY
PELLOUX PRAYER Nathalie	25770 SERRE LES SAPINS
MARTELET Céline	25410 SAINT VIT
PIERRE-LEANDRE JACOPIN Sophie	25440 QUINGEY
CONTOZ Alexandre	25220 ROCHE LEZ BEAUPRE
BLANC SPERBER Sylvie	25200 MONTBELIARD
BOSCHIERO Marie-Eve	25200 MONTBELIARD
BRANDEBOURG-BARRON Aude	25200 MONTBELIARD
COULON Martine	25200 MONTBELIARD
GRANDJEAN Nicolas	25200 MONTBELIARD
ROSSINELLI-HAAS Muriel	25200 MONTBELIARD
TRUCHOT Ghislaine	25200 MONTBELIARD
BRUGNONI Sophie	25310 HERIMONCOURT
MULLER Marielle	25230 SELONCOURT
SWIRGOSKY Pascal	25600 NOMMAY
CAMBOLY Gilles	25150 PONT DE ROIDE
SAULNIER Lauriane	25150 PONT DE ROIDE
OULOWSKY Sylvie	25700 VALENTIGNEY
BLANES Myriam	25370 METABIEF
JORJOT Laurent	25500 MORTEAU

BOULET Pierre	25500 MORTEAU
DELCOURT Anne	25500 MORTEAU
NICOD Laurence	25500 MORTEAU
DINGREVILLE Aline	25500 MORTEAU
DUBOIS Elodie	25120 MAICHE
BIAJOUX Morgane	25120 MAICHE
MILLOT Amadine	25320 MONTFERRAND château
DROZ VINCENT Mélanie	25240 MOUTHE
FRAICHOT Aline	25390 ORCHAMPS VENNES
BRETON Emilie	25290 ORNANS
LAURENT Philippe	25300 PONTARLIER
PERNET Christine	25300 PONTARLIER
RENAUD Eric	25300 PONTARLIER
HUGOT Patrice	25300 PONTARLIER
VAUFREY Céline	25300 PONTARLIER
BILLOT Charlotte	25300 PONTARLIER
BAILLEUL Valérie	25800 VALDAHON
CHARUE Christophe	25000 BESANCON
DELLIAGE TAVARES Séverine	25870 CHATILLON LE DUC
DROZ BARTHOLET Mylène	25520 BUGNY
BAMA Eloi	25170 LAVERNAY

## TERRITOIRE DE BELFORT

GARRET Jonathan	90800 BAVILLIERS
MARCHAND Delphine	90500 BEAUCOURT
BAUER Jean-Claude	90000 BELFORT
NARDOU Philippe	90000 BELFORT
GAUTIER Corinne	90000 BELFORT
GUIDICELLI Rose	90000 BELFORT
JUDE Alexandra	90000 BELFORT
MOREL Virginie	90000 BELFORT
CAVERZASIO Héléne	90000 BELFORT
TERRAT-VEJUX Laurence	90000 BELFORT
PATFOORT Anthony	90000 BELFORT
BRISEBARD Nathalie	90000 BELFORT
BOUTON Fabienne	90100 DELLE
GAVORY Cedric	90200 GIROMAGNY
HUSS Antoine	90300 VALDOIE
HALSTENBACH Noémie	90300 VALDOIE

HAUTE SAONE	
HENRY Olivia	70290 CHAMPAGNEY
ASDRUBAL Nathalie	70230 DAMPIERRE/SALON
VANDENHOVE Anne-Lise	70130 FRETIGNEY
NADAUD Fabrice	70100 GRAY
SCATTOLIN Cécile	70100 GRAY
BRAICHOTTE Marie-Edith	70100 GRAY
DUFOUR MASSON Sabine	70100 GRAY
THIEBAUD SCHOLLER Anne	70100 GRAY
WEISS Stéphanie	70100 GRAY
JAHIER Françoise	70400 HERICOURT
ROSINEK Claudine	70400 HERICOURT
LAROSE Alice	70500 JUSSEY
BESSERER Laurent	70200 LURE
ROZEAUX Nathalie	70200 LURE
STIEFVATER HORTA Nathalie	70200 LURE
REDOUTEY-PAILOT Bénédicte	70300 LUXEUIL LES BAINS
REMY SOHM Amélie	70300 LUXEUIL LES BAINS
CHARLES Alexandre	70300 LUXEUIL LES BAINS
KOENIG Fabrice	70270 MELISEY
RORTAIS-HENNING Elisabeth	70140 PESMES
HENRY Elodie	70170 PORT SUR SAONE
FIGLIA Christian	70190 RIOZ
BESCH Madeleine	70800 ST LOUP S/SEMOUSE
FAGGIANELLI Bernard	70300 SAINT SAUVEUR
FARVAQUE Caroline	70000 VESOUL
GILBERT Emmanuel	70000 VESOUL
JOURDAIN Pauline	70000 VESOUL
LANDIOT Brigitte	70000 VESOUL
LANDIOT COLLARDEY Emilie	70000 VESOUL
LEGOURD Guillaume	70000 VESOUL
LONGUEPEE Virginie	70000 VESOUL
CLAVIER Elisabeth	70000 VESOUL
VICAIRE Christelle	70000 VESOUL
RAMELET Annabelle	70000 VESOUL
DURET Ronan	70110 VILLERSEXEL
BERGELIN Agnès	70140 PESMES
DESLOGES Chloe	70180 DAMPIERRE SUR SALON
GRANDCLERC Laura	70240 SAULX

JURA	
GAMELON Julie	39600 ARBOIS
CHALUMEAU Françoise	39140 BLETTERANS
CLERCQ Hélène	39140 BLETTERANS
CHABERT Béatrice	39300 CHAMPAGNOLE
SAVATE Olivier	39300 CHAMPAGNOLE
MONOT Emilie	39500 DAMPARIS
CORBEL Michèle	39100 DOLE
PARRATTE Elisabeth	39100 DOLE
LE BIHAN Pascale	39100 DOLE
LECOUBET Stéphane	39100 DOLE
PAILLET Emmanuelle	39100 DOLE
BOULLAND Christian	39120 LE DESCHAUX
MEIGE Dominique	39000 LONS LE SAUNIER
HAPTEL Hervé	39000 LONS LE SAUNIER
LAGALICE Pascal	39000 LONS LE SAUNIER
CADIC LE GRASSE Yves	39000 LONS LE SAUNIER
MERCIER Marie-José	39000 LONS LE SAUNIER
RAYNAUD Eric	39000 LONS LE SAUNIER
GRANGER Clément	39260 MOIRANS EN MONTAGNE
DESMARE Arnaud	39380 MONT SOUS VAUDREY
SMILJAKOVIC Nathalie	39160 SAINT AMOUR
DEVRED Emmanuelle	39110 SALINS LES BAINS
DOUKAN Jacques	39200 SAINT CLAUDE
DOUKAN Anne	39200 SAINT CLAUDE
ROBERT Daniel	39200 SAINT CLAUDE
ROBERT Françoise	39200 SAINT CLAUDE
MARCHAND CARVALHEIRO Véronique	39800 POLIGNY
CHIESA Christophe	39400 MOREZ
PTTAU Céline	39500 TAVAUZ
GIRARDIN Etienne	39570 PERRIGNY
BAILLAUD Jean	39200 VILLARD ST SAUVEUR

# LISTE DES CABINETS SECONDAIRES BENEFICIANT D'UNE DEROGATION

CONTOZ Alexandre	25660 SAONE
BOSCHIERO Marie-Eve	25250 L'ISLE S/DOUBS
PEGEOT Stéphane	25120 MAICHE
SAVATE Olivier	25270 LEVIER
BOUTON Fabienne	90600 GRANDVILLARS
SCATTOLIN Cécile	70600 CHAMPLITTE
BRAICHOTTE Marie-Edith	70150 MARNAY
CLAVIER Elisabeth	70160 FAVERNEY
CLAVIER Elisabeth	70210 VAUVILLERS

SCHOLLER Anne	70130 SEVEUX
SOHM Amélie	70220 FOUGEROLLES
GODREAU Alexandre	70500 VITREY S/MANCE
HAPTEL Hervé	39270 ORGELET
HENNING Elisabeth	39290 MOISSEY
GRANGER Clément	39170 SAINT LUPICIN
CHEVASSUS Audrey	39240 THOIRETTE
CHIESA Christophe	39220 LES ROUSSES

## Mouvements du tableau :

Nouveaux diplômés : **DROZ BARTHOLET Mylène (25)**  
**RAMELET Annabelle (70)**  
**GRANDCLERC Laura (70)**  
**DESLOGES Chloé (70)**  
**BAILLAUD Jean (39)**  
**BILLOT Charlotte (25)**  
**HALSTENBACH Noémie (90)**

Cessation d'activité : **POURCELOT Marie-Jeanne (25)**  
**RAYDON Suzanne (39)**

Transferts de dossiers vers la région Basse-Normandie: **MASKY Joris (70)**  
" " " Bretagne : **CORNEC Thomas (70)**  
" " " Poitou-Charentes : **ROUGIER Jean-Jacques**

Transfert de dossiers du Cropp Champagne Ardennes vers notre région : **LAROSE Alilce**  
" " " Pays de la Loire " " : **NADAUD Fabrice**  
" " " Nord Pas de Calais " " : **BOULY DE LESDAIN Marion**

**Editeur** : Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues de Franche-Comté  
16, rue Pasteur 25000 Besançon  
T. 03 81 83 20 27 F. 03 81 88 27 56  
[contact@franche-comte.cropp.fr](mailto:contact@franche-comte.cropp.fr)

**Directeur de publication** : Valérie BAILLEUL

**Rédactrice en chef** : Jeannine PIQUARD

**Comité éditorial** : Valérie BAILLEUL  
Philippe LAURENT , Emilie LANDIOT  
COLLARDEY, Sylvie BLANC SPERBER  
Séverine DELLIAGE TAVARES, Camille BLUM

**Tirage** : 160 exemplaires

**ISSN** : 1959-2612

## NOUS CONTACTER

**CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE  
DES PEDICURES PODOLOGUES  
DE FRANCHE-COMTE**

**16, RUE PASTEUR 25000 BESANCON**  
**Tel : 03 81 83 20 27 - Fax 03 81 88 27 56**  
[contact@franche-comte.cropp.fr](mailto:contact@franche-comte.cropp.fr)

## HORAIRES DU SECRETARIAT

Le lundi : de 14h00 à 17h00

Du mardi au jeudi : de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Le Vendredi : de 08h30-11h30